

Le prochain atelier constituant à Paris est prévu demain samedi 10 mars 2018, il est organisé par *Les Citoyens Constituants* : inscrivez-vous ☐



<http://ateliersconstituants.org>

Présentation sur le site :

### **Samedi 10 mars de 13h00 à 18h30**

Depuis 2015, nous avons organisé trente ateliers constituants sur le thème des règles de la constituante.

À chaque fois nous proposons également aux participants qui le souhaitent écrire des articles de la Constitution mais les participants semblent sensibles à l'idée que nous ne sommes pas suffisamment représentatifs pour être une assemblée légitimes

pour le faire. Belle maturité démocratique ! Alors, forts de notre légitimité d'initiateurs, nous écrivons des propositions de règles de l'assemblée constituante.

Chaque atelier fait l'objet d'un compte-rendu que vous pouvez visualiser [ici](#).

Nous avons aussi ce [récapitulatif](#).

Notre commission chargée de prendre note du travail effectué durant les ateliers constituants s'organise et travaille déjà depuis plusieurs mois à faire la synthèse des travaux effectués afin de formaliser et préparer le travail des prochains ateliers.

L'autre but que s'est fixé cette commission sera de proposer, sur les bases du travail effectué durant les ateliers un texte sur les règles de la constituante.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, visualiser la synthèse préparée par cette commission pour faciliter le travail du prochain atelier.

Vous pourrez ainsi visualiser

1. Les articles déjà validés,
2. Ceux à retravailler
3. Avoir une idée des débats qui ont eu lieu dans les thématiques suivantes :

1. [Rôle et contrôle de l'Assemblée Constituante](#),

2. [Structure de l'Assemblée Constituante](#),

3. [Modalité de création de la Constitution](#).

4. Constitution provisoire allégée de transition pendant les travaux de la Constituante.

5. Programme de transition Constitutionnel entre les institutions actuelles et la Constitution provisoire allégée.

Voici les dates des prochains ateliers constituants organisés sur Paris par l'association Les Citoyens Constituants jusqu'en juin 2018 :

Samedi 10 mars : Inscriptions [ICI](#)

### **Dates et inscriptions pour les ateliers suivants en 2018 :**

Le 31<sup>ème</sup> : [19 mai](#).

Le 32<sup>ème</sup> : [23 juin](#).

## **Pour préparer une assemblée constituante tirée au sort !**

Les ateliers constituants c'est LA pratique de réappropriation de la politique (au sens de la vie publique) par les citoyens.

Aujourd'hui les décisions politiques sont prises par les plus riches (ploutocratie) qui, par le biais de la presse qui leur appartient, et des élus dont ils financent les campagnes électorales et nous les faisant choisir en creux (c'est à dire en éliminant ceux dont on ne veut absolument pas) grâce à un mode de scrutin sur lequel nous n'avons rien à dire.

Pour se réapproprier la politique de façon démocratique, il faut que nous les citoyens lambdas puissions écrire les règles constituantes qui encadrent la façon dont nous accordons notre confiance, à des gens qui agissent pour le bien commun, comment nous pourrions les contrôler, les révoquer ...

Dans un premier temps, tout le monde doit participer à ces discussions à ces débats pour s'initier à ces problématiques.

Dans un deuxième temps, quand nous serons des millions à avoir compris cela, on pourra préparer la mise en place d'une assemblée constituante tirée au sort pour figer sous forme d'articles les thèmes émanant de la volonté du peuple.

Les espoirs suscités et déçus se trouveront satisfaits

Venez dans nos ateliers d'écriture de la Constitution.

Ou encore mieux : lancez-vous à en organiser vous-même !

Structure [exemple d'une constitution citoyenne](#) : à débattre

### **Plus de 100 constitutions traduites en français :**

Aucune n'a été écrite par des citoyens lambdas, elles ne sont pas des modèles, mais on peut s'en inspirer librement pour comprendre ce qu'une constitution contient habituellement, et imaginer ce qu'elle pourrait contenir.

<http://mjp.univ-perp.fr/constit/constitintro.htm#doc>

### **Notions pour une constitution démocratique :**

Une erreur à ne pas commettre : la constitution doit fédérer un peuple et non le cliver.

Elle ne doit pas définir une politique mais donner un cadre dans lequel on débat pacifiquement pour la définir. Tout comme on choisit dans quelle salle débattre ou que l'on définit dans quelle langue on échangera.

Loin de nier les clivages de la société elle vise à leur donner un cadre pour s'exprimer respectueusement.

Et permettre au peuple de décider de quelle façon il garde la main sur ses représentants afin que ceux-ci restent ses serviteurs et non des dirigeants.

Informations et inscription :

<http://ateliersconstituants.org>